



DEPARTEMENT DE LA MANCHE
MAIRIE DE SAINT-JEAN-LE-THOMAS
2 rue Yves Dubosq
50530 SAINT-JEAN-LE-THOMAS
☎ 02.33.48.86.09 📠 02.33.48.48.51
mairie.stjeanlethomas@wanadoo.fr

A Saint Jean le Thomas, le 13 mai 2026

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal ordinaire qui aura lieu

A LA MAIRIE
Jeudi 21 mai 2026 à 19 h

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 23 avril 2026
- 2) Retrait de la délibération n° 2026-03-20/12 du 20 mars 2026 « délégations du conseil municipal au maire »
Suite à la demande de la préfecture, le conseil municipal est appelé à se prononcer sur le retrait de cette délibération, certaines délégations n'ont pas eu de limites déterminées
- 3) Adoption de la délibération rectificative « Délégations du conseil municipal au maire »
- 4) Subventions 2026
- 5) Villa Elisabeth : avenant aux travaux (réfection du parquet au 1^{er} étage et de l'escalier non prévue)
- 6) Terrain centre bourg
- 7) Devis ancien cimetière
- 8) Questions diverses

Comptant sur votre présence, Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments cordiaux.

Thomas HELLEUX
Maire

